

Le cours de morale fait l'objet d'une discipline à part entière, ayant ses objectifs disciplinaires propres, son programme et, en tant qu'"option philosophique", requiert un engagement et une authenticité de la part de l'enseignant qui fait le choix d'en faire sa pratique professionnelle tout en se gardant de vouloir formater les élèves.

Il se différencie du cours d'éducation à la citoyenneté car, même s'il a en commun un objectif, à savoir le développement de la moralité publique, le cours de morale a pour particularité supplémentaire de viser le développement de la moralité individuelle. Il ne s'agit donc pas, en tant qu'enseignant de cette discipline, d'adhérer aux seuls principes d'une laïcité politique démocratique mais aussi à ceux d'une laïcité vécue au niveau individuel. Nous allons y revenir.

On peut aisément admettre que certains parents avertis font le choix de ce cours d'option philosophique et pas d'un autre pour leur enfant, en gageant qu'il y recevra une formation "morale" non-confessionnelle, inspirée par l'esprit du libre examen, comme le précise la nouvelle appellation. Mais derrière cette nouvelle appellation, se retrouvent tous les attributs de la laïcité et toute l'exigence pour l'enseignant d'y adhérer au niveau individuel, sans faux-semblant. Car, si aucune difficulté ne devrait apparaître pour l'enseignement de la moralité publique, des limites ne manqueront pas de surgir dans la sphère de la moralité individuelle.

Afin de démontrer ceci, penchons-nous sur deux choses:

1. Ses objectifs
2. Le contenu de son programme, entièrement revu et d'application sous sa nouvelle mouture depuis 2002.

1. Les objectifs disciplinaires:

Objectif 1. Amener les élèves à pouvoir distinguer la sphère de l'**être** (l'exact), celle du **devoir-être** (le bien, le juste) et celle du **sentiment éprouvé** à partir de l'être et du devoir-être (le bon, le goût).

Objectif 2. Par extension de l'objectif 1, amener les élèves à pouvoir distinguer le fait et le droit, la nature et la culture, le nécessaire et le contingent, voire la liberté et le déterminisme.

Objectif 3. Développer le jugement moral (aspect cognitif), l'action morale (aspect conatif) et le ressenti moral (aspect affectif).

Objectif 4. Pouvoir problématiser.

Objectif 5. Pouvoir conceptualiser et classer.

Objectif 6. Pouvoir induire et généraliser

Objectif 7. Amener les élèves à constamment répondre de leurs choix.

Objectif 8. Prendre conscience, clarifier, hiérarchiser les valeurs personnelles. Découvrir le relativisme pragmatique des valeurs, respecter le pluralisme des valeurs et identifier les valeurs d'une morale laïque et d'une citoyenneté démocratique.

Objectif 9. Valider et hiérarchiser des normes selon une « éthique de la discussion ».

Objectif 10. Dégager les fondements des différentes morales et ceux d'une morale laïque.

Objectif 11. Se reconnaître et se construire en tant que personne (authenticité, identité, personnalité, intimité).¹

2. Le programme du secondaire:

"Le cours de morale véhicule des **valeurs** telles que : l'autonomie, la responsabilité, la tolérance, la justice, la liberté, l'engagement, la solidarité, l'authenticité, le bonheur...

Il se réfère explicitement aux choix fondamentaux de la laïcité :

- accéder à l'autodétermination par le libre examen
- refuser tout dogme
- considérer comme hypothèse toute théorie politique, philosophique, économique, religieuse
- privilégier la qualité de la vie
- assumer la finitude de l'existence
- refuser l'échec et la souffrance en tant que malédiction et fatalité
- reconnaître aux opprimés le droit à la révolte
- intégrer à notre culture l'apport des autres cultures
- défendre le droit de tous à s'épanouir dans le respect de la dignité de chacun
- vivre ses options dans tous les actes de la vie quotidienne
- ...²

¹ Claudine Leleux (en collaboration avec Chloé Rocourt), Didactique de la moralité, Démopédie, 2009.

² Programme d'études du cours de morale, 181/2002/240, p.4

Se référer explicitement aux choix fondamentaux de la laïcité devrait nécessairement impliquer un engagement et une intime conviction d'être en totale adéquation avec ces principes au niveau individuel et politique afin de pouvoir enseigner la discipline et d'atteindre ses objectifs d'apprentissage, mais aussi sous peine d'être en porte-à-faux entre ceux-ci et ce qui serait nos autres principes personnels.

Ainsi, comment considérer comme hypothèse toute théorie philosophique ou religieuse et comment parvenir à les critiquer et à les proposer à la critique si, par une certaine croyance religieuse débouchant sur une pratique réglée et engagée, on y adhère personnellement en tant qu'individu?

Dans ce même cas de figure, comment être authentique, comment être en adéquation de pensées, de ressentis et d'actes, sachant qu'en plus, on doit viser à amener les élèves à l'authenticité? On ne peut ici endosser un rôle, faire semblant, faire comme si.

Pas plus tard qu'hier, étant en visite de stage dans le primaire, je me retrouve à attendre dans le couloir en compagnie de la "maître"(sse) de religion catholique. Etant en questionnement sur ce point de l'authenticité, je lui demande si elle croit en dieu, si elle pratique, si elle adhère à l'idée d'une survivance, d'un paradis. Et là, surprise, elle me dit que cette année, elle a eu à affronter à 6 reprises la question de la mort d'un parent avec 6 élèves différents, plus un cancer des poumons d'un enfant de 6^{ème} année. Et qu'elle est en grande difficulté, qu'elle doute profondément, que sa croyance est fortement ébranlée et qu'elle ne parvient plus à enseigner dans la certitude de l'existence de dieu. Qu'elle se sent très mal à l'aise lorsque les enfants l'interrogent mais qu'elle ne peut plus leur affirmer des choses auxquelles elle ne croit plus. Elle a adopté un discours relatif, questionnant, un discours du doute.

Ce maître de religion est donc authentique, il y a adéquation entre ses pensées, son ressentis et ses actes et elle ne peut faire autrement, mais elle vit un mal aise "pédagogique" car elle se sent en scission par rapport à l'enseignement qu'elle devrait donner.

Ne devrait-il pas en être de même pour le professeur de morale, le maître de morale qui est ou entre en croyance religieuse et adhère à une quelconque pratique réglée et engagée basée sur certains principes? Comment vont le percevoir ces parents qui ont fait le choix du cours de morale non-confessionnelle? À quel conflit cognitif voire affectif vont être soumis les étudiants, les élèves qui découvrirait cette pratique religieuse, cette adhésion à de tels principes? N'ont-ils pas tous droit à l'authenticité de cet enseignant, à son honnêteté, à l'adéquation entre son discours et ses choix de vie, à ce qu'il fasse lui-même la preuve de ce à quoi il est censé amener ses élèves tout au long de son cours de morale?

Et comment, dans un tel cas de figure, aborder ces points du programme du secondaire en toute objectivité, en toute liberté et possibilité critique, en toute authenticité?:

- ▶ Le module 3 de la première année aborde entre autres le doute et la question de la vérité, des vérités.
- ▶ Le module 2 de la deuxième année vise à développer l'esprit critique, les simulacres du choix, le pluralisme des valeurs.
- ▶ Le module 1 de la troisième année vise l'authenticité dans la construction intime de soi et dans le rapport à l'autre et le module 2 l'autonomie réflexive face à la loi, aux règles, aux commandements, mais aussi la cohérence entre l'agir et le dire.
- ▶ Le module 3 de la quatrième année aborde l'étonnement d'être au monde, les questions existentielles, le choix d'une morale, les spécificités de la morale laïque et invite à l'engagement.
- ▶ Le module 1 de la cinquième année approfondit la question de l'authenticité en posant la question de la mauvaise foi, des limites, de la communication authentique.
- ▶ Le module 1 de la sixième année approfondit la question de ce qu'on peut tenir pour vrai à divers niveaux et le module 2 la question du sens de la vie.
- ▶ La conception de l'individu est celle d'un être indivisible, mortel, le corps et l'esprit forment un tout.
- ▶ L'éducation affective et sexuelle doit quant à elle être abordée de la première à la 7^e année. Il s'agit d'aborder les concepts d'intimité, de sexualité, d'affectivité, sans tabou, sans gêne et sans préceptes.

Sur tous ces points précis, s'ancre à nouveau la nécessité pour l'enseignant du cours de morale d'être en adéquation avec lui-même et avec les fondements de la laïcité, sous-jacents au cours de morale; sous peine d'être dans une scission, une contradiction entre ce qu'il prétend défendre et enseigner et ce qu'il est réellement, ce qui le constitue réellement dans sa sphère individuelle, sociale et politique.

Mais pourquoi faut-il faire la preuve de ceci pour notre cours de morale alors que la nécessité de l'engagement et de l'adéquation aux principes religieux vont de soi pour tout autre cours d'option philosophique?!!